



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa			
Date	Dimanche 6 octobre 2019	Heure de départ	18h30		
Conditions météorologiques	Courses 1 à 11 : Dégagé (Temp. : 16 °C)				
État de la piste	Courses 1 à 11 : Rapide (Variante 0 s)				
Nombre de courses	11	Courses de qualification	2 SC	Inscriptions totales	71/83
Pari mutuel	\$173,344				
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

Juge principal	Juge associé	Juge associé
Weber Michael	Coles Sharla	Frenette Ben

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Aucun examen ou autres problèmes ce soir.

Courses :

- Ted McDonald a été autorisé à se retirer d'une course.
- Rien à signaler.
 - Nous avons informé les représentants du service vidéo que le placement à l'arrivée ne devra être affiché avant que les juges ne le leur fournissent. Rien à signaler.
 - Rien à signaler.
 - Le #5, "BADSTORMANYPORT", a eu de l'équipement brisé (bretelle d'entraves latérale), après le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille, provoquant un bris d'allure au cheval. Il est arrivé avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
 - Le conducteur du #4, "PASADENA STAR", (Stephane Pouliot), a reçu un récapitulatif des règles sur la stimulation (sur l'action de poignet acceptable seulement). Rien à signaler.

6. Le #6, "TWIN B LAKER", n'était pas présent à la barrière de départ, lorsque le juge au départ avait relâché le peloton. Après l'examen et la discussion avec le meneur (Rodney LaFromboise), aucune action n'a été requise. Rien à signaler.
7. Le #3, "FIVE STAR STYLE", a eu de l'équipement brisé (bretelle d'entraves latérale), après le départ. Il est arrivé avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Enquête visant une possible interférence par le cheval gagnant, le #7, "SAULSBROOK PEACH", (Guy Gagnon), contre le #5, "WILDCAT CAM", (Marie-Claude Auger), qui est arrivé en 4^e position. Après l'examen et la discussion avec Mme Auger, nous avons décidé que tous les deux meneurs tentaient de remplir le même espace sur la rampe, en face du #1, "EVERY GIRLS DESIRE", (Clarke Steacy). Le #5 ne s'était pas encore dégagé du #1, pendant que le #7 avait pu reculer, forçant ainsi le #5 à bien retenir son cheval. Aucune infraction.
Vidéo pour l'enquête – <https://youtu.be/XGVYDEyfgwU>
La meneuse du #4, "BESTOFBEST HANOVER", (Melanie Plourde), a été avertie au sujet de son action de poignet au-delà de ce qui est acceptable seulement. Rien à signaler.
10. Rien à signaler.
11. Nouvel alcootest pour les meneurs de cette course. Examen de la performance du #2, "MACH LIAM", (Pascal Berube), qui est arrivé en 5^e position, pour être sorti de la piste. Au début du dernier droit, le #2 a touché un pylône, mais il n'était pas en dehors de la piste et il n'a pas gagné un avantage injuste. Aucune infraction. Rien à signaler.

Réclamations :

- Course 2 – Le #2, "MOHEGAN BLUE CHIP", (1 réclamation), pour \$10,000, par Anne-Marie Turenne, Derek Romano & Sergio Vespa (A-M. Turenne entraîneuse).